

maître absolu dans Rome, il joignit la cruauté à l'avarice; il fit périr dans les supplices les citoyens les plus opulents pour confisquer leurs propriétés; enfin par ses exactions il répara promptement les sacrifices qu'il avait été obligé de faire pour acheter la tiare pontificale.

La malheureuse Italie, ruinée par ses pontifes, voyait avec la misère publique s'accroître le nombre des voleurs; les routes en étaient infestées; les pèlerins n'osaient plus traverser les provinces que réunis en grandes troupes; les villes mêmes étaient remplies d'assassins qui égorgeaient les citoyens jusque sur les autels, et enlevaient de vive force les offrandes que l'on déposait sur les tombeaux des apôtres.

Grégoire voulut arrêter ces sacrilèges qui diminuaient ses bénéfices, et publia un décret pour défendre au peuple de voler le bien de l'Église; mais sa bulle n'ayant amené aucun résultat favorable, il essaya des foudres de l'excommunication; cette mesure violente ne fit qu'irriter les coupables; un rassemblement se forma autour du palais patriarcal, et fit entendre des menaces de mort contre Grégoire. Alors le saint-père fit marcher ses troupes et refoula les rebelles dans l'église de Saint-Pierre, où on en fit un massacre effroyable.

Ces sanglantes exécutions furent désapprouvées par le clergé même, qui refusa d'obéir plus longtemps au pape; les cardinaux et les principaux prélats d'Italie adressèrent leurs plaintes à l'empereur Henri le Noir, qui se rendit aussitôt en Lombardie et convoqua un concile pour juger le pontife. Grégoire VI fut convaincu d'avoir acheté le trône apostolique, et condamné à se dépouiller des ornements sacerdotaux, après vingt mois de règne.

CLÉMENT II,

154^e PAPE.

CONSTANTIN MONOMAQUE,
empereur d'Orient.

HENRI I^{er},
roi de France.

Abrutissement du clergé romain. — Élection de Suidger, évêque de Bamberg. — Il est ordonné sous le nom de Clément II. — Son origine et son caractère. — Concile de Rome. — Les Pères règlent les droits de préséance entre les prélats italiens. — Lettre de Pierre Damien au pape. — Mort de Clément II.

Après la déposition de Grégoire VI, le saint-siège fut déclaré vacant. Henri le Noir se rendit à Rome, et ayant convoqué le clergé, le sénat et les chefs des corporations dans la basilique de Saint-Pierre, il exigea qu'on procédât immédiatement à l'élection d'un souverain pontife. Le prince demanda à l'assemblée des évêques qu'on lui désignât un prêtre romain digne d'occuper la chaire apostolique; ceux-ci répondirent que dans l'amertume de leur cœur ils devaient avouer que le clergé de la ville sainte était dans un tel degré d'abrutissement, qu'ils ne connaissaient pas un seul prêtre digne d'être élevé sur la chaire de saint Pierre. Alors l'empereur désigna lui-même comme pape le vénérable Suidger, évêque de Bamberg, qui fut consacré sous le nom de Clément II.

Suidger était Saxon et chancelier de l'empereur; son mé-

rite seul l'avait élevé à la dignité d'évêque, et son humilité était telle, qu'on fut obligé de lui faire violence pour le revêtir des ornements pontificaux. Après son ordination, il convoqua un concile, auquel le prince assista, afin de régler les droits de préséance entre les évêques italiens, et pour empêcher les disputes ridicules des rivalités.

A l'ouverture de la première séance, comme l'archevêque de Milan n'était pas encore arrivé, le patriarche d'Aquilée se plaça à la droite du pape, laissant vide le siège de l'empereur, qui était placé immédiatement à côté du saint-père; le métropolitain de Ravenne s'assit à la gauche de Clément II; Humfroi, le nouveau chancelier de Henri le Noir, titulaire du siège de Milan, entra à son tour, et trouvant les premières places occupées, il s'empara du fauteuil impérial, qui était à la droite du pontife : les évêques de Ravenne et d'Aquilée se récrièrent aussitôt, en réclamant le même honneur. Humfroi produisit un catalogue des évêques qui avaient assisté au concile tenu par Symmaque, et dans lequel le métropolitain de Milan se trouvait inscrit au premier rang; ses adversaires citèrent également un décret du successeur de Symmaque, portant que le prélat de Ravenne avait cédé la préséance pour cette fois seulement et sans tirer à conséquence pour l'avenir, attendu qu'il devait occuper le fauteuil à la droite du pape, à moins que l'empereur ne fût présent au synode; et que même dans ce cas il devait siéger à la gauche du saint-père; de son côté, le patriarche d'Aquilée montra un privilège du pape Jean XIX qui lui accordait la préséance à la droite. L'assemblée délibéra gravement sur cette ridicule question, et la préséance fut donnée à l'église de Ravenne.

Dans le même concile on décida que les prêtres qui avaient été ordonnés pour de l'argent pourraient néanmoins exercer les fonctions sacerdotales après quarante jours de suspension et le paiement d'une amende au saint-siège.

Henri quitta Rome et se rendit dans la Pouille, accompagné de Clément II, qu'il contraignit à excommunier les citoyens de Bénévent, qui refusaient de lui ouvrir les portes de leur ville.

Arrivé à Salerne, le pontife publia, le 21 mars 1047, une bulle par laquelle il accordait au prince Gaimar l'autorisation de faire passer Jean, prélat de Pestane, au siège archiepiscopal de Salerne, avec le pouvoir d'ordonner sept suffragants dans les villes voisines.

Pendant son séjour en Italie, l'empereur avait engagé Pierre Damien à se rendre à Rome pour aider le pape de ses conseils; mais celui-ci s'en excusa par humilité, et il écrivit au saint-père : « Le prince m'a ordonné plusieurs fois de me » rendre auprès de vous, pour vous rendre compte de la conduite scandaleuse de notre clergé; il a même confié à mes » soins une lettre qu'il vous adresse, et dont je vous prie de » prendre connaissance. Je ne veux pas perdre mon temps » à parcourir tous les diocèses de la province, pour être » témoin des abominations des évêques, des prêtres et des religieux. Car il ne nous sert à rien de proclamer que le saint- » siège est revenu de l'obscurité à la lumière, si nous demeu- » rons toujours dans les ténèbres.

» Qu'importe d'avoir des vivres dans nos greniers, si les » pauvres meurent de faim? A quoi sert une bonne épée, si » on ne sait pas la tirer du fourreau? N'avons-nous pas vu

» ce prélat qu'on nomme le voleur de Hano, celui-là même
 » qui avait été excommunié par les faux papes, ainsi que celui
 » d'Ossimo et bien d'autres chargés de crimes inouïs, revenir
 » cependant de la ville sainte comblés d'honneurs? Mainte-
 » nant notre espoir s'est changé en tristesse. Nous avons
 » pensé que vous seriez le rédempteur d'Israël, et vous
 » trompez notre attente en vendant la justice dans le temple
 » du Christ. »

Henri le Noir connaissant la haine des Romains pour les papes qui avaient été élus par les princes allemands, ne voulut pas laisser son protégé exposé à la vengeance de ses ennemis, il le ramena avec lui dans la Saxe, où Clément mourut quelque temps après, le 9 octobre 1047, ayant tenu le siège pontifical neuf mois et demi. Il fut inhumé à Bamberg.

BENOIT IX,

POUR LA QUATRIÈME FOIS REMONTE SUR LE SAINT-SIÈGE.

CONSTANTIN MONOMAQUE,
 empereur d'Orient.

HENRI I^{er},
 roi de France.

Grégoire VI meurt en exil. — Commencements d'Hildebrand, moine de Cluny. — Les Romains demandent un pape. — Benoît IX quitte la ville de Pesaro et s'empare pour la quatrième fois du saint-siège. — Il est forcé de renoncer de nouveau à la dignité pontificale.

Avant son départ de Rome, l'empereur avait exilé en Allemagne Grégoire VI, afin que ce pontife ne pût rien entreprendre contre Clément. On ignore ce qu'il devint sur cette terre étrangère; suivant les probabilités, il y mourut à l'époque où son disciple Hildebrand se fixa dans le monastère de Cluny, dont par la suite il devint l'abbé. Ce moine, trompé dans son ambition, voulut se venger de Henri en censurant publiquement le concile de Sutri, qui avait accordé à ce prince le pouvoir de chasser un pontife.

Néanmoins, après la mort de Clément II, les Romains, qui s'étaient engagés par des serments solennels à ne point élire de pape sans le consentement de l'empereur, repoussèrent les conseils d'Hildebrand, et envoyèrent en Allemagne une ambassade chargée d'obtenir la confirmation du célèbre Halinard, archevêque de Lyon, comme souverain pontife.

Mais pendant l'absence des ambassadeurs, Benoît IX, le

parjure, l'adultère, l'incestueux, le pédéraste, comme l'appelle l'abbé de Fons-Avellane, abandonna la ville de Pesaro où il s'était réfugié, rentra dans Rome à la tête d'une troupe de brigands, et s'empara du trône de l'Église pour la quatrième fois : avec lui reparurent sur la chaire de l'apôtre la simonie, le pillage, le meurtre, la luxure. Cependant, après huit mois et demi de règne, Théophylacte fut encore obligé d'abandonner le saint-siège pour éviter le courroux de l'empereur.

Avant de sortir de Rome il voulut se préparer les moyens d'y rentrer, et imagina cette singulière comédie : il fit prier Barthélemi, abbé de la Grotte-Ferrée, de se rendre près de lui; à l'approche du vénérable cénobite, il parut touché de repentir, fit une confession de ses crimes, et annonça qu'il prenait la résolution de quitter les fonctions du sacerdoce afin de faire pénitence. En effet, Benoît descendit de la chaire apostolique le lendemain 17 juillet 1048, jour de la fête de saint Alexis.

L'abbé Barthélemi était le saint en réputation de l'époque; il passait sa vie entière dans une solitude presque absolue, s'occupant à composer des hymnes en l'honneur de la Vierge, ou à transcrire des manuscrits pour la bibliothèque de son abbaye. Son amour pour la justice et son éloquence lui avaient acquis une grande réputation dans l'Italie, et les princes le choisissaient souvent comme arbitre de leurs différends; mais dans l'affaire du saint-père toute la sagesse et la perspicacité de Barthélemi furent mises en défaut, et sa présence à Rome ne servit qu'à dissimuler les projets ambitieux de Benoît.

DAMASE II,

155° PAPE.

CONSTANTIN MONOMAQUE,
empereur d'Orient.

HENRI I^{er},
roi de France.

L'empereur envoie un pape aux Romains. — L'évêque de Brixen est ordonné sous le nom de Damase II. — Son règne dure vingt-trois jours. — Il meurt à Préneste. — Benoît IX est accusé d'avoir empoisonné le saint-père. — Il s'empare une cinquième fois de la tiare. — Il est encore chassé de Rome.

Dès que Benoît IX eut quitté le saint-siège, Poppon, évêque de Brixen, arriva à la cour de Rome, envoyé par l'empereur, qui l'avait nommé souverain pontife; il fut ordonné immédiatement sous le nom de Damase II. Mais sa nouvelle élévation lui devint funeste; car il n'occupa la chaire pontificale que vingt-trois jours, et mourut à Préneste le 8 août 1048. Il fut enterré dans la basilique de Saint-Laurent, hors des murs de la ville.

On accusa Théophylacte d'avoir empoisonné le nouveau pape; en effet, le jour même de la mort de Damase, Benoît IX, soutenu par les soldats des comtes de Toscanelle, remonta une cinquième fois sur le trône.

Après six mois de règne, les Romains, fatigués de la domination de cet infâme usurpateur, députèrent deux seigneurs en Allemagne pour supplier Henri le Noir de leur

envoyer un prêtre vénérable qui pût rétablir la discipline dans l'Église, et occuper dignement la chaire de l'apôtre.

Vers le même temps eut lieu en Hongrie le martyre de saint Gérard : les Hongrois s'étant révoltés contre le neveu de saint Étienne, le cruel Pierre leur souverain, rappelèrent ses cousins-germains, les trois frères André, Bela et Léventé, qu'il avait proscrits du royaume, et leur offrirent la puissance souveraine. Aussitôt que ces princes eurent mis le pied sur le territoire de la Hongrie, ils décrétèrent que le christianisme serait aboli, que les prêtres allemands et latins seraient impitoyablement mis à mort, et que la mémoire de Pierre le Catholique serait vouée à l'exécration des peuples.

Ensuite André et Léventé marchèrent avec leurs troupes sur la ville d'Albe-Royale, qui était restée fidèle au souverain légitime. Tous les prêtres s'enfuirent à leur approche; quatre évêques seulement, parmi lesquels était Gérard, résolurent de se présenter au devant des ennemis pour les disperser au nom du Christ : ces prélats, revêtus de leurs ornements épiscopaux, sortirent de la ville suivis du clergé, et marchèrent à la rencontre de l'armée. L'avant-garde ennemie était commandée par Vatha le Farouche, qui avait juré d'exterminer tous les prêtres chrétiens. Dès qu'il aperçut cette procession d'ecclésiastiques, il les fit environner par ses soldats, fit pleuvoir sur eux une grêle de pierres et de flèches, et les égorga jusqu'au dernier; mais de tous ces martyrs l'Église n'a conservé que le nom de Gérard, et n'a accordé qu'à lui seul les honneurs de la canonisation.

LÉON IX,

156° PAPE.

CONSTANTIN MONOMAQUE

ET THÉODORA,
empereur et impératrice d'Orient.HENRI I^{er},roi
de France.

Fameuse diète de Worms. — Brunon, évêque de Toul, est élu pape. — Caractère du pontife. — Coup d'état du moine Hildebrand. — Le saint-père se rend à Rome couvert du manteau des pèlerins. — Visions du pape. — Il est consacré sous le nom de Léon IX. — Désintéressement du pontife. — Conciles de Rome et de Pavie. — Origine de la Commémoration des trépassés. — Le pape vient en France et fait la dédicace de l'église de Saint-Remi. — Concile de Reims. — Privilèges accordés au monastère de Saint-Maurice. — L'évêque de Spire est accusé d'adultère dans le concile de Mayence. — Histoire de la doctrine de Bérenger. — Lettre singulière de Bérenger à Lanfranc. — L'évêque de Langres écrit contre Bérenger. — Conciles de Rome, de Verceil et de Paris, sur la doctrine de Bérenger et sur les ouvrages de Jean Scot touchant l'Eucharistie. — Plaintes de Bérenger contre ses persécuteurs. — Le métropolitain de Ravenne meurt empoisonné par l'ordre de Léon IX. — Écrits de Damien sur les débauches du clergé. — Fondation de l'abbaye de la Chaise-Dieu. — Les reliques de saint Denis l'Aréopagite. — Fermeté de l'archevêque de Mayence. — Plaintes du pape contre les Normands. — Le saint-père court risque de la vie dans le concile de Mantoue. — Léon IX déclare la guerre aux Normands et se met à la tête des troupes. — Le pape est fait prisonnier. — Il est forcé pour recouvrer sa liberté